

<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>
<p>Jour 1 : Prévention des risques liés au développement des légionelles dans les installations sanitaires à risques</p>
<p>Durée : une journée : 8h30 - 12h30 et 13h30 à 17h</p>

<p>Programme</p>	<p><b><i>INTRODUCTION</i></b></p> <p><b>I - Légionelles et légionellose</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rappel concernant la légionellose</li> <li>○ La bactérie <i>Legionella</i> - Les facteurs de développement dans l'environnement</li> </ul> <p><b>II : installations à risques et rappel de la réglementation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Recensement des installations à risques,</li> <li>○ Réglementation en cours sur ces installations</li> <li>○ Principaux points à retenir</li> </ul> <p><b>III : ECS : arrêtés et documents techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les arrêtés concernant les installations sanitaires : référence, principales obligations</li> <li>○ Les principaux documents techniques</li> </ul> <p><b>III : principaux équipements en place et moyens de surveillance des réseaux : paramètres à suivre et méthodologie de mesure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Recensement non exhaustif des équipements présents (régulation pression, postes de traitement, production ECS, organes de recirculation...)</li> <li>○ Les moyens de surveillance de ces équipements.</li> </ul> <p><b>IV : risque bactériologique : les analyses et résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les analyses réglementaires</li> <li>○ Les autres analyses terrain (PCR, fore totale, ...)</li> </ul> <p><b><i>CONCLUSIONS</i></b></p>
------------------	--

<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>
Jour 2 : visite de site de type chaufferie (hôtel, gymnase, maison de retraite ...)
Durée : une journée : 8h30 - 12h30 et 13h30 à 17h

Programme	<p><b>INTRODUCTION</b></p> <p><b>Visite de la chaufferie du site selon la faisabilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présentation de chaque équipement – rappel de la fonction/ intérêt.</li> <li>○ Analyse du carnet sanitaire (avec accord du chef d'établissement)</li> </ul> <p><b>Schémas des installations</b></p> <p>Avec l'accord du chef d'établissement, une visite rapide de l'établissement peut être proposée afin de mieux appréhender l'ensemble de la distribution des réseaux (configuration des colonnes ...).</p> <p><b>Mesure des paramètres selon la faisabilité</b></p> <p><b>Analyse des courbes de températures enregistrées au préalable et des paramètres mesurés in situ.</b></p> <p><b>Analyses de courbes type</b></p> <p><b>CONCLUSIONS</b></p>
-----------	---



## Objectifs

### Jour 1

Connaître la réglementation pour les principales installations à risques  
Connaître les documents techniques et les règles de base pour la conception, l'exploitation des installations sanitaire  
Connaître et les principaux équipements d'une station de production d'eau sanitaire et les moyens de surveillance adaptés.  
Connaître les analyses bactériologiques réglementaires et de suivi.

### Jour 2

Savoir faire un schéma de la production,  
Faire les mesures de surveillance  
Analyser les courbes de températures in situ et les courbes type.

## Publics

Personnel en contact avec les installations à risques ou susceptibles de les exploiter.

## Pré-requis

Aucun

## Durée du stage

2 journées

## Nombre de participants

10 personnes maximum par session  
Selon la capacité des locaux

## Programme de la formation

Voir annexe

## Supports de formation

Un support de formation est fourni pour chaque participant sous forme USB.

## Suivi de formation

Une feuille d'émargement est prévue  
Une attestation de présence sera fournie pour chaque participant.

## Enregistrement de l'organisme de formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 15902 69 auprès du Préfet de la région Auvergne Rhône Alpes.

## Formatrice

Delphine BERRUX  
Gérante CDFP  
Diplôme : Ingénieur en Génie de l'Environnement  
16 ans d'expérience en tant que Bureau d'Etudes Techniques et Conseil dans la gestion de l'eau ECS, TAR et la gestion des risques légionelles